19e ANNÉE. — N° 100 | 20 CENTIMES LE NUMÉRO. | SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1879.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPT :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPT :— » 6 » 11 » 20
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent
RÉCLAMES — 50
La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
11 h. 16m matin.	4 h. 40m matin.	6 h. 15m matin.	7 h. 17m matin.	7 h. 45m matin.	9 h. 16 matin.	11 h. 42 matin.	9 h. 52 matin.	12 h. 51 matin.
8 h. » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 20m soir.	8 h. 8m soir.	5 » 52m soir.	4 » 39m »
10 h. 21 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	—	11 » 7 » »	2 » 48 soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. « m matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 56 m soir.

Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15m matin.

Cahors, 6 Septembre.

L'élection de la 1re circonscription de Bordeaux prend un nouvel aspect. L'un des concurrents de M. Blanqui, M. Métadier se retire, mais en protestant contre les principes qui animent le comité Blanqui et en invitant ses concitoyens à s'affirmer, au second tour de scrutin « par le triomphe de la République contre le principe révolutionnaire socialiste. »

Nous apprenons, en outre, que sur l'initiative prise par MM. Veillet, Mazeau et Duprat, une réunion d'un certain nombre d'électeurs de la circonscription, appartenant aux diverses nuances de l'opinion républicaine, a eu lieu dans une des salles de l'Alhambra. Les quatre journaux républicains, la *Gironde*, la *Petite Gironde*, la *Victoire* et le *Don Quichotte*, étaient représentés à cette réunion. On y remarquait des membres des anciens comités Bernard, Métadier et Lavertujon au mois d'avril dernier, des adhérents des candidatures de MM. Achard et Métadier, ainsi que de nombreux abstentionnistes au scrutin du 31 août. L'objet de la réunion était de rechercher les moyens de rétablir l'union entre les divers groupes et d'arriver à l'entente en vue du scrutin du 14 septembre. Après une assez longue discussion, dans laquelle tous les orateurs se sont montrés animés des plus cordiaux sentiments de conciliation et d'union, la réunion, ne s'estimant point suffisamment autorisée pour procéder au choix d'un candidat, a décidé qu'elle convoquerait une grande réunion de républicains de tous les groupes résolus à défendre « la Loi et la République. » Cette réunion constituera le congrès chargé du choix du candidat définitif.

Tous les électeurs qui participeront aux travaux du congrès devront avoir accepté les deux conditions suivantes : 1° Combattre la candidature de M. Blanqui ; 2° Accepter la candidature, quelle qu'elle soit, qui sortira du vote du congrès. Un comité d'organisation et d'initiative a été élu, et la réunion du congrès a eu lieu hier, 5 septembre. Il est évident que les électeurs abstentionnistes de la 1re circonscription de Bordeaux, vont être vigoureusement invités à sortir de leur inaction et à remplir leurs devoirs civiques. Les chances de la lutte seront complétement changées, si le réveil que l'on va tenter se réalise.

La *Gazette de France* constate l'inexactitude des renseignement donnés par l'*Agence Havas*, relativement aux votes des Conseils généraux sur les lois Ferry :

« L'*Agence Havas* publie un tableau des vœux émis, où elle ajoute par ci, supprime par là, se livre à des calculs de fantaisie pour essayer de démontrer que 32 conseils seulement ont émis des vœux hostiles aux lois Ferry, tandis que 30 conseils ont émis des vœux favorables.

» 32 contre 30, ce serait déjà un échec, et ce résultat suffirait pour nous permettre de constater la déroute des ferrystes ; mais ce résultat n'est pas le vrai, et les conseils qui se sont prononcés contre les lois Ferry sont au nombre de 38, ceux qui se sont prononcés pour, de 29.

» Pour amoindrir la manifestation contre les lois Ferry, l'*Agence Havas* a supprimé purement et simplement du tableau, les vœux des six conseils généraux de la Meuse, de l'Orne, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Sarthe et du Finistère, qui s'en sont rapportés au vœu qu'ils avaient émis à la session d'avril. D'autre part, pour augmenter un peu le nombre des conseils qui se sont prononcés pour la loi Ferry, on porte à l'actif du cabinet le conseil des Ardennes, où 13 conseillers sur 31 n'ont pas émis un vœu, mais adressé une lettre à M. Ferry. On ne tient pas compte des abstentions volontaires qui étaient un témoignage de désapprobation.

» On compte, en outre, comme favorable aux lois Ferry, le conseil général de l'Aude qui a refusé, en votant la question préalable, de se prononcer sur les lois Ferry.

» Il est donc absolument contraire à la réalité de compter ces deux conseils parmi ceux qui ont voté en faveur des lois Ferry. Le chiffre de 30 doit donc être réduit à 28 ; mais, en avril, le conseil des Deux-Sèvres avait émis un vœu favorable aux lois Ferry, il s'en est rapporté dans cette session au vœu d'avril et son vote demeure. L'*Agence* n'en tient pas compte, c'est à tort ; le vœu est acquis et il doit être compris dans le total des vœux favorables.

» Soit, à ce jour, 29 vœux favorables, y compris le vœu du mois d'avril des Deux-Sèvres, et en retranchant les Ardennes et l'Aude.

» Et 38 vœux hostiles, y compris les vœux du mois d'avril de la Meuse, de l'Orne, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Sarthe et du Finistère.

» Le calcul du total des voix fourni par l'*Agence Havas* n'est pas moins inexact ; nous le démontrerons quand la session sera close dans tous les conseils généraux.

» Il reste à connaître les résultats de la Corrèze, des Hautes-Alpes, de la Corse, de la Gironde et du Rhône. »

A l'occasion du retour des amnistiés, le *Globe* fait les réflexions suivantes :

« Le retour des amnistiés est un événement qui, comme on dit, s'impose à l'attention de tous. Il est évident pour tout esprit sensé que ce rapatriement donnera lieu, dans un avenir plus ou moins prochain, à certains incidents, à certaines difficultés, qui, sans être de nature à nous alarmer, exigeront que les hommes d'Etat auxquels est confié le sort du pays ne manquent ni de dicernement, ni de décision.

« L'amnistie a été votée pour des motifs divers, sur lesquels il est inutile de revenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi les motifs n'a figuré en aucune façon l'intention la plus lointaine, la velléité la plus légère de justifier l'insurrection du 18 mars. Le Parlement a pardonné aux coupables ; il a voulu, en leur restituant leurs droits civils et politiques, qu'aucune trace de leur culpabilité ne subsistât, mais il n'a pas entendu proclamer que les coupables avaient été des innocents et des justes. Il a, par un acte émané de sa toute-puissance, amnistié les communeux sans amnistier la Commune. Il a réhabilité les auteurs du fait, non le fait. Si jamais dans une Assemblée quelconque, il s'élevait une voix pour défendre l'entreprise du 18 mars, nous sommes convaincus que cette voix soulèverait autant de de protestations que jadis en a soulevé celle de M. Conti, proclamant le droit de l'empire et l'innocence du Deux-Décembre. »

REVUE DES JOURNAUX

Journal des Débats.

La saison d'été est toujours favorable aux entrevues des souverains et des hommes d'Etat ; mais il en est peu qui aient été aussi bien employées à ce point de vue que l'été de l'année 1879. Il y a quelques semaines, l'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche se rencontraient à Gastein, puis ç'a été le tour du prince de Bismarck et du comte Andrassy. Hier, le roi d'Espagne était en villégiature matrimoniale à Arcachon, pendant que le czarévitch parcourait la Suède et recevait partout sur son passage l'accueil le plus respectueux et le plus sympathique. Aujourd'hui, c'est le feld-maréchal de Manteuffel qui va saluer, de la part de l'empereur d'Allemagne, le czar Alexandre à son passage à Varsovie, et l'assurer que les amitiés fondées sur des liens de famille et des services réciproques ne sont point à la merci de ministres, si puissants qu'ils soient, ou de journaux qui représentent plus ou moins fidèlement l'opinion publique. Demain enfin, le prince Nikita quittera Cettigne, son obscure capitale, pour venir à Vienne assurer l'empereur François-Joseph que les Monténégrins tiennent à entretenir avec l'Autriche des relations de bon voisinage.

Le Montenegro et l'Autriche-Hongrie ont en effet aujourd'hui une frontière commune, grâce au traité de Berlin, et il y a pour le grand empire aussi bien que pour la petite principauté un intérêt sérieux à vivre en bonne intelligence. Il y a quelques années à peine, l'Autriche était considérée à Cettigne comme un adversaire ; le seul ami était la Russie, et, d'autre part, les hommes d'Etat autrichiens surveillaient avec un soin ombrageux les visées ambitieuses et les projets d'agrandissement du Montenegro. Tout cela est modifié maintenant, et l'on fait volontiers échange de bons procédés. C'est ainsi qu'il ne paraît pas absolument invraisemblable que le prince Nikita accorde le passage sur son territoire aux régiments autrichiens qui vont prochainement occuper la ligne du Lim, et qui seraient fort gênés dans leur marche s'il leur fallait prendre les rudes sentiers qui suivent l'étroit couloir ménagé entre le Montenegro et la Serbie. L'Autriche saura certainement reconnaître le service qui pourra lui être ainsi rendu. Les directions nouvelles que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégonive a données à sa politique orientale lui font une nécessité non seulement de bien vivre avec les petits Etats slaves développés ou créés par le traité de Berlin, mais encore d'exercer sur eux une influence qui, sans être tyrannique, n'en devra pas moins se montrer active et agissante. Le voyage du prince Nikita à Vienne montre que l'on comprend fort bien à Cettigne qu'il est désirable qu'il en soit ainsi et qu'on n'hésite pas à faire les premières avances pour y arriver.

Revue des Deux Mondes.

« Le danger pour la République est dans les turbulences, les manifestations, les prétentions de ceux qui, sous prétexte de la défendre ou de la servir, par privilége, la représentent comme un régime inévitablement condamné à périr par les violences, par les troubles, par les puérilités tyranniques. On se demande parfois à quoi tient cette vague inquiétude, cette indéfinissable défiance de l'avenir qu'il est facile de remarquer. La raison intime, c'est qu'on ne distingue pas toujours entre la vraie direction de la République régulière et ces excentricités ; le gouvernement, lui, n'ignore pas la différence ; il sait le danger de promener partout *la Marseillaise* comme un chant de trouble, d'alarmer les intérêts conservateurs, et la politique exposée l'autre jour à Laon par M. le Président du conseil s'inspirait évidemment de cette pensée. La vraie mission d'un gouvernement sérieux est de dégager incessamment cette politique de libéralisme modéré, de l'imposer aux résistances et aux impatiences des partis contraires. »

Temps.

Le conseil général de la Haute-Garonne vient d'émettre le vœu que le gouvernement, soit par des secours, soit par des dégrèvements d'impôts, allège les souffrances de la population ouvrière et agricole, réduite à la misère par l'absence de récolte. Malheureusement jamais demande ne fut mieux justifiée. La situation de la plupart des départements de la région des Pyrénées est en effet des plus fâcheuses. L'hiver qui s'est prolongé outre mesure, des pluies torrentielles et continues, des froids excessifs, la neige tombée en avril et même en mai ont compromis les récoltes de blé et de fourrage. Dans certains départements, celui de l'Ariège, par exemple, où l'élevage des bestiaux est l'une de plus précieuses ressources de l'agriculture, il a fallu au cœur de l'hiver se débarrasser à tout prix d'animaux qu'on ne pouvait plus nourrir, et subir des pertes considérables.

Pour comble de malheur, aux pluies de l'hiver et du printemps ont succédé tout à coup des chaleurs intolérables et une sécheresse qui ont déjà compromis et finiront probablement par détruire la seconde récolte. Les maïs, les haricots, les pommes de terre, qui sont la nourriture habituelle des paysans, manquent en beaucoup d'endroits ; les prairies sont complètement brûlées et ne donneront pas de fourrage ; enfin la terre est tellement desséchée qu'il est impossible de préparer les semailles.

La situation est donc des plus graves, et nous nous associons de tout notre cœur au vœu que vient d'émettre le conseil général de la Haute-Garonne, en exprimant le désir que les départements voisins soient l'objet d'une semblable mesure, car leurs souffrances sont au moins égales. Précisément l'augmentation de recettes fournie par les contributions indirectes met aux mains du gouvernement des ressources qui ne sauraient être mieux employées. Nous constations l'autre jour avec le plus vif plaisir, comme signe éclatant de la prospérité publique, une plus-value de 96 millions pour les six premiers mois de l'année ; une partie de cette somme pourrait être utilement consacrée à alléger des souffrances réelles et qui peuvent grandir encore.

Seulement tout en sollicitant avec le plus d'ardeur possible l'appui du gouvernement pour des populations malheureuses, nous ne devons pas leur cacher que de pareils remèdes, outre leur insuffisance, ne peuvent être que rarement employés. C'est à elles qu'il appartient de se mieux protéger contre les perturbations des saisons en apportant à l'agriculture des soins plus raisonnés et des travaux plus intelligents. Nos départements du Midi en sont encore aux vieilles routines et aux anciens procédés. Il est des régions où l'agriculture n'a pas réalisé un progrès depuis les Romains. Les expériences faites avec tant de succès en Angleterre et dans le nord de la France, l'emploi des machines et surtout l'application de capitaux considérables, tout cela fait défaut dans ces pays où fermiers et propriétaires vivent au jour le jour, profitant d'une bonne récolte quand elle vient, restant sans ressources si un malheur imprévu vient détruire les espérances de l'année.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce fait les plus louables efforts pour propager les méthodes nouvelles et répandre partout l'enseignement agricole ; cet enseignement est dès aujourd'hui sérieusement organisé dans les écoles normales, et bientôt il n'y aura pas de village qui ne puisse profiter de ces leçons. On a en outre établi dans plusieurs départements une institution qui peut encore être plus utile, celle des professeurs ambulants qui vont de localités en localité porter un enseignement pratique et accessible à tous.

Ce n'est pourtant pas même sur ces divers secours que les populations doivent le plus compter ; il faut qu'elles développent chez elles, non pas, hélas ! des habitudes de patience laborieuse, elles n'ont que trop l'occasion de les exercer, mais l'esprit de prévoyance et de calcul, qui ne borne pas ses efforts à

une seule année, mais qui, en embrassant une période plus étendue, leur permette de compenser les mauvaises récoltes par les bonnes.

Arrivée des Amnistiés à Paris.

Mardi, soir.

Dès cinq heures, les abords de la gare d'Orléans, l'intérieur de la gare elle-même et une partie du boulevard de l'Hôpital étaient envahis.

Le public ignorait que le convoi attendu à 8 heures n'arriverait qu'aujourd'hui mercredi, à 3 heures 55 du matin. Malgré les efforts du chef de gare, malgré l'affirmation des personnes au courant de ce qui avait lieu, la foule ne s'était pas retirée : elle ne voulait point croire à la réalité du retard, et des mécontents disaient que le gouvernement faisait à dessein circuler cette nouvelle.

3 heures 50.

Tout à coup, un grand silence se fait; les déportés sont annoncés ; le convoi entre en gare. Les portières des wagons sont ouvertes; les amnistiés sautent sur le quai au cri de : « Vive la France ! » auquel répondent quelques cris de : « Vive la République ! »

Le premier gracié qui a mis le pied sur le sol parisien se nomme Hippolyte Hubert, est âgé de quarante-neuf ans, et exerce la profession de maçon. La plupart des hommes sont exténués ; ils se ressentent de leur longue traversée de soixante-quinze jours et de leur trajet en chemin de fer. Quelques-uns ont les jambes tellement enflées qu'ils peuvent à peine se soutenir. Leur attitude est bonne : ils parlent peu. Leur tenue est loin d'être convenable. Sur les trois cent soixante-huit déportés débarqués aujourd'hui, les deux tiers sont vêtus de jaquettes et de pantalons de toile grise en mauvais état. Ils tremblent sous le froid piquant du matin. Pour coiffure, ils ont un chapeau de feutre. Tous sont porteurs d'un bidon : c'est celui dont ils se servaient pendant l'insurrection.

Des scènes de reconnaissance ont lieu de toutes parts; en voyant la joie des malheureuses femmes, filles et sœurs des condamnés, et aussi les larmes de ceux-ci, on oublie les crimes qu'ils ont commis pour ne plus songer qu'au pardon. Que la dure leçon qu'ils ont reçue leur profite et qu'ils ne se laissent plus entraîner par les braillards qui savent toujours se dérober au moment opportun !

Nous remarquons beaucoup de déportés qui sont seuls. Ceux-là n'ont pas de famille; ils ne possèdent pas d'argent ; — là-bas ils n'ont pas travaillé — et ne savent où aller. Eh bien, et le comité ?... Le comité ? Il a si bien pris ses mesures qu'on ne trouve pas les délégués à l'endroit qu'il avait indiqué. Déjà plusieurs assistants s'offrent pour loger ces malheureux au moins pendant un jour, lorsqu'enfin on découvre les délégués dans le fond de la gare. On prévient les amnistiés qu'on peut rejoindre, et ils vont recevoir chacun une somme de *deux francs*. Après... c'est tout. Il nous semble, cependant, que le conseil municipal a voté sur les fonds des contribuables une somme de 100,000 francs.

Les cafés et cabarets sont naturellement assiégés ; mais notre impartialité nous fait un devoir de constater que tout s'est passé dans le plus grand ordre et le plus grand calme ; nous n'avons pas entendu un seul de ces hommes prononcer une parole de haine. Espérons qu'il en sera toujours ainsi !

(*Liberté*).

INFORMATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Par décret en date du 3 septembre 1879 ont été nommés :

Bouches-du-Rhône. — M. Poubelle, préfet du Doubs, en remplacement de M. Tirman, précédemment nommé conseiller d'Etat.

Meurthe-et-Moselle. — M. Baile, préfet de la Vienne, en remplacement de M. Delmas, précédemment nommé conseiller d'Etat.

Doubs. — M. Thomson, préfet de la Drôme, en remplacement de M. Poubelle.

Vienne. — M. Granet, préfet de la Lozère, en remplacement de M. Baile.

Dordogne. — M. Catusse, préfet de l'Aude, en remplacement de M. Roussel, précédemment nommé conseiller d'Etat.

Corse. — M. Delasalle, préfet de l'Indre, en remplacement de M. d'Artigues, mis en disponibilité sur sa demande.

Ardennes. — M. Blondin, préfet de la Corrèze en remplacement de M. Payelle mis en disponibilité sur sa demande.

Aude — M. Bossu, sous-préfet d'Alais, en remplacement de M. Catusse.

Indre. — M. Danican-Philidor, secrétaire général de la préfecture du Nord, en remplacement de M. Delasalle.

Drôme. — M. Najean, sous-préfet de Reims, en remplacement de M. Thomson,

Corrèze. — M. Crousse, sous-préfet de Sens, en remplacement de M. Blondin.

Lozère. — M. Jourdan, secrétaire-général de la préfecture de la Loire, en remplacement de M. Granet.

On écrit de Rome, le 26 août :

Contrairement aux bruits répandus dans la presse, la santé du Souverain Pontife est aussi bonne que possible. Il n'est pas question de son départ momentané de Rome pour une villégiature.

On annonce que Mgr Meglia quittera Paris après avoir reçu des mains du Président de la République française la barette de cardinal. Mgr Zacki prendra problablement possession de son poste vers le 1er octobre.

On écrit de Saint-Pétesbourg, le 18-30 août :

« Le général Chanzy, ambassadeur de France et lord Dufferin sont partis hier à l'étranger, en vertu d'un congé qui leur a été accordé par leur gouvernements. Lord Dufferin ne sera de retour à son poste que dans un mois. »

On écrit de Kharkow (Russie) :

« Le gouverneur général vient de publier un arrêté aux termes duquel, tous les propriétaires d'immeubles et les habitants des villes de la province doivent avoir les chevaux et les tonneaux en quantités suffisantes pour pouvoir les envoyer sur les lieux d'incendie à la première demande des autorités.

« Les délinquants payeront une amende en raison de la gravité de leur contrevention. »

Dans la soirée du 23 juillet dernier, un jeune élégant se présentait à l'entrée du bal Bullier, un parapluie à la main. Le garde municipal de service le pria poliment de se démunir de cet objet, qui ne jouit pas de ses entrées dans l'établissement. Le jeune homme riposta par un refus formel. Le garde insista. Une altercation s'ensuivit, au cours de laquelle le municipal reçut du récalcitrant un soufflet.

Invité alors à décliner ses nom et qualités, l'obstiné visiteur tira d'un carnet, une carte sur laquelle on lisait :

ALBERTO A. DE GUERRICO
Consul général of Uruguay for London

L'émoi fut assez grand dans le monde diplomatique. Notre ministre des affaires étrangères commença par vérifier l'exactitude du titre que s'attribuait M. de Guerrico. On acquit la certitude qu'il occupe très-réellement à Londres le poste de consul général de l'Uruguay. En congé à Paris, il logeait à l'hôtel Continental.

M. de Guerrico se prévalait de ses fonctions. Il lui fut répliqué qu'elles pourraient être invoquées par lui seulement dans le pays où il les exerce avec l'exéquatur gouvernemental. En conséquence, il a comparu à l'audience de la police correctionnelle pour répondre du délit d'outrages et coups à un dépositaire de l'autorité.

Le prévenu se défendait en personne ; il a dit aux juges de la huitième chambre, que Buresi, le garde, lui avait parlé « comme à un chien » et avait osé le frapper le premier. Mais deux témoins, M. Eugène Henri, commerçant, et M. Monnet, étudiant, ont contredit cette assertion.

M. Alberto A. de Guerrico a été condamné à un mois de prison et 100 fr. d'amende.

Les bandes se succèdent, dans la banlieue de Paris: hier la bande Abadie-Gille, aujourd'hui la bande du Louchon. On a signalé l'arrestation de gens mal famés qui n'ayant pour tout séjour que le bois de Boulogne, terrorisaient les passants attardés rentrant le soir à Neuilly. Le chef de cette bande, affecté d'un strabisme très prononcé, était surnommé le Louchon; il était sorti tout récemment d'une maison centrale et avait aussitôt recruté une vingtaine de rôdeur de barrières avait lesquels il avait formé la bande Louchon-des-Bois.

Le sous-chef, qui est également entre les mains de la justice, n'est connu que sous le pseudonyme de « l'Avocat ».

On a relevé contre tous ces individus nombre de vols avec escalade et effraction.

A la suite de révélations faites par quelques-uns d'entre eux, quatorze nouvelles arrestations ont été faites dans les fossés des fortifications.

Des perquisitions domiciliaire vont être faites dans les garnis que quelques-uns de ces malfaiteurs ont déclaré habiter.

Louchon-des-Bois s'est jusqu'à présent refusé à donner aucun renseignement : il a du reste déclaré qu'il ne dirait rien; « quand bien même vous me tortureriez », a-t-il ajouté au magistrat instructeur.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

M. Paul Lacombe, sous-préfet de Figeac est nommé secrétaire général à Orléans. M. Lacombe passe dans une préfecture de 2e classe, ce qui est un avancement, et il n'est plus qu'à deux heures de Paris, centre de ses relations littéraires. C'est à tous égards un poste de choix qui est confié à notre savant compatriote et dont nous le félicitons cordialement.

M. Abeille, ancien sous-préfet est nommé sous-préfet de Figeac.

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux arts, vient d'acquérir trente exemplaires du portrait de Mlle Juliette Dodu, la directrice des postes, qui a reçu la croix de la Légion d'honneur, pour avoir su soustraire aux Prussiens, les correspondances et dépêches qui lui étaient adressées.

Ce portrait, gravé à l'eau-forte par M. Martial Potémont, sera distribué à différents musées de province.

Dans peu de temps, le ministère fera un achat considérable de ces portraits qui seront remis soit aux mairies, soit aux écoles.

On nous écrit de Rocamadour :

La retraite annuelle de Rocamadour va s'ouvrir. Elle commencera dimanche au soir, 7 de ce mois, et durera huit jours. On connait Rocamadour et ses belles solennités, si chères aux populations chrétiennes du département et de l'étranger. Dimanche donc, à 5 heures du soir et à l'issue des vêpres, une procession partant des sanctuaires, se rendra solennellement au village de l'Hôpital, pour y recevoir les pélerins arrivés par le chemin de fer. La procession, à son retour, visitera les divins sanctuaires, afin d'attirer sur la retraite les bénédictions des

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

6 Septembre 1879. (66)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE
CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XXIII

LA FUITE

« Eh bien! reprit Olivier, la nuit est calme, tout dort dans le sérail ; descendons au jardin, et fuyons, il est l'heure !

— Partons, dit Aïchouhnâ, partons tous trois !

— Avec Noémie ! s'écria Victorine. Je ne l'abandonnerai pas. »

Olivier regarda la jeune fille.

« Quoi! fit-il avec étonnement, ne vous a-t elle pas dit qu'elle vous haïssait ?

— Mais je ne la hais pas, moi. D'ailleurs elle souffre, elle est malheureuse ! Elle fut ma compagne d'enfance ; ma mère l'a élevée près de moi, Noémie a eu un moment de folie. Les horreurs auxquelles nous avons assisté lui avaient troublé la raison... mais elle est bonne ! je ne l'abandonnerai pas ! »

En achevant ces mots, Victorine saisit les mains d'Olivier.

« Si nous fuyons sans Noémie, ajouta-t-elle, qu'aurions-nous à répondre au vieil Esaü lorsqu'il nous demanderait sa fille?

— Mais où la trouver maintenant ? dit M. de Cast avec une impatience fiévreuse, car son honneur et son humanité s'opposaient aussi à l'abandon de la juive, faite prisonnière dans la maison du père de Victorine, emmenée avec la jeune fille et sa compagne de captivité. Où la chercher ? Faut-il risquer de réveiller tout le *harem?*

— Noémie nous attend à la porte secrète ! dit Victorine.

— Comment? s'écria Aïchouhnâ.

— Oui, continua la jeune française, ce matin, après que vous m'eûtes tout appris, je courus auprès de Noémie. J'oubliai tout ce qu'elle m'avais dit, j'oubliai la haine qu'elle m'avait vouée, et, la prenant dans mes bras :

— Nous allons êtres libres ! lui dis-je.

— Libres ! a-t-elle répété en frémissant.

— Oui, m'écriai-je. Nous sommes sauvés et je veux te sauver aussi, car si tu me hais, je t'aime toujours ! »

Noémie fit un mouvement comme pour me repousser, puis elle m'attira à elle et elle pleura silencieusement. Oh ! Noémie est bonne ! Elle a été folle, je le répète, Alors je lui ai tout dit, lui recommandant de se trouver à la porte secrète deux heures avant le jour. Oh ! pardonnez-moi, monsieur de Cast, d'avoir agi sans votre autorisation. Mais depuis un mois, vous m'avez tant de fois répété qu'il fallait me défier de Noémie, que j'ai eu peur que vous refusiez de l'emmener avec vous et j'ai tout fait sans vous prévenir.

Olivier regardait la jeune fille inclinée devant lui comme une coupable.

« Vous êtes un ange, dit-il, et je n'ai pas le droit de vous blâmer. La miséricorde appartient aux nobles cœurs. Vous voulez sauver Noémie, eh bien ! nous la sauverons.

— Oh ! merci ! s'écria Victorine.

— Partons ! reprit vivement Olivier. Il est l'heure ! »

Tous trois quittèrent la chambre et descendirent dans le salon du rez-de-chaussée. Là, Aïchouhnâ ouvrit, en faisant jouer le ressort, la porte communiquant avec la galerie souterraine. Ils s'y engagèrent sans hésiter et ils atteignirent le jardin.

Aïchouhnâ choisit les allées les plus sombres. Guidant Victorine et Olivier, elle marchait en avant, l'œil au guet, le pied sûr...

Ils avançaient lentement, avec des précautions infinies, évitant les endroits lumineux, faisant de nombreux détours pour suivre les pieds des palmiers et des orangers. Pas une parole n'était prononcée. Il retenaient leur souffle et leur cœur battait violemment dans leur poitrine.

Enfin une haute muraille se dessina à travers le feuillage touffu.

« Voici la porte ! dit Aïchouhnâ en désignant un massif d'orangers et de grenadiers qui paraissaient garnir la muraille.

— Noémie ! dit Victorine. Elle n'est pas là !

— Il est l'heure cependant ! » dit M. de Cast.

Ils avançèrent encore... Entre eux et la liberté, entre eux et la vie, il n'y avait plus qu'une muraille ! Victorine et Olivier oubliaient en ce moment toutes les tortures qu'ils avaient subies : un espoir délirant s'emparaît de leur âme...

« Voici Noémie ! dit Aïchouhnâ en désignant une forme blanche qui apparaissait au milieu du bosquet d'oranger et de grenadiers.

— Noémie ! fit Victorine en s'avançant avec vivacité.

La forme blanche qui avait apparu, recula vivement... Aïchouhnâ était près de la muraille, elle venait d'écarter les branches et, se frayant un chemin à travers les buissons touffus, elle atteignit un endroit du mur qu'elle parut interroger ardemment.

Rien ne décélait qu'une ouverture fût pratiquée dans cette partie de la muraille. La pierre paraissait se continuer sans interruption.

Aïchouhnâ, une main appuyée sur le mur, semblait chercher avec l'autre un ressort. Enfin un claquement sec retentit : une pierre tomba. La *sultkane* prit la clef d'or qu'elle tenait et l'introduisit dans une serrure qui venait d'apparaître dans l'excavation pratiquée.

Aussitôt une partie de la muraille se détacha et tourna sur elle-même : une porte en pierre habilement pratiquée venait de s'ouvrir. La campagne apparaissait libre et déserte à l'horizon.

Olivier étouffa un cri de joie.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite.

saints patrons du lieu. Suivra le sermon d'ouverture.

Ordre des exercices :

A 6 heures, messe et instruction familière.

A 10 heures, messe et sermon.

A 2 heures, vêpres, sermon et salut.

A 7 heures, chant solennel des litanies et bénédiction du T.-S. Sacrement.

Dans la matinée, des messes se diront de 4 heures à midi.

Le vendredi 12, un service solennel sera célébré à 10 heures, pour les bienfaiteurs défunts du pèlerinage.

Monseigneur de Cahors, dont on connaît toute la sollicitude pour Rocamadour, présidera les exercices de la retraite.

M. l'abbé Pengeline, chanoine de Nantes, prêchera la retraite. M. Pengeline est un prédicateur de grand mérite, à la fois simple et élevé, d'une distinction remarquable, d'une doctrine sûre et servie par un magnifique langage. Il suffira de dire que, choisi pour prononcer l'oraison funèbre de l'illustre évêque de Tulle, M. Pengeline n'a pas été au dessous de sa tâche.

Le samedi, 13, illumination.

Service régulier d'omnibus à la gare de Rocamadour.

Temps orageux depuis hier. A Cahors il a plu abondamment et les cultivateurs se montrent très satisfaits.

Des dépêches privées de Figeac annoncent qu'il a grêlé fortement dans cette contrée, dans la journée d'hier.

Il est question d'une nouvelle coiffure destinée à remplacer incessamment le shako d'infanterie. La *Patrie* dit qu'il s'agit bel et bien d'un casque à la mode prussienne, et ajoute que l'essai en est commencé dans l'armée :

C'est, une sorte de petit casque, coquet et léger, qui rappelle à la fois le casque anglais et le casque prussien. Il est en cuir, recouvert d'étoffe semblable au dolman, et se termine, devant et derrière, par une visière en forme de croissant.

Au sommet, se trouve une boule en cuivre ; sur le devant, un cor de chasse en cuivre découpé se détache sur le drap ; au-dessus du cor de chasse, la cocarde tricolore, au milieu de laquelle est fixé un bouton de métal ; derrière, une bande de cuir verni sépare la bombe. La jugulaire ou gourmette à mailles, la même que celle des shakos actuels de la cavalerie, prenant naissance au sommet du casque (à droite de la boule) et s'étendant obliquement jusque sur le devant de la visière pour aller rejoindre le côté gauche, complète l'ornement.

Que ce casque soit léger, dit le *Figaro*, c'est possible ; mais pour « coquet » c'est autre chose. Or, le soldat français aura bien du mal pour se faire à une coiffure qui manque de « chic ».

LES FAUX BILLETS DE BANQUE

Une nouvelle émission de billets faux ayant été signalée, la Banque de France a fait imprimer une note relative au principaux caractères qui distinguent les billets authentiques. En voici les principaux passages :

Le poids moyen des billets neufs tout imprimés est :

Pour les billets de	1,000 fr.	de 1 gr.	53
—	500 fr.	de 1 gr.	75
—	100 fr.	de 1 gr.	01

Le poids des billets augmente dans la circulations par suite de la saleté et de la graisse qu'ils amassent, et cette augmentation proportionnelle à leur surface atteint quelquefois 75 milligrames pour les billets de 1,000

Le papier des billets est blanc, sonore au froissement, et a pour caractère spécial d'être absolument exempt de défauts de fabrication, épaisseurs ou clairs dans la pâte ; c'est là un des caractères distinctifs du billet authentique ; il peut se salir et perdre sa sonorité, mais son papier reste sans défaut.

Le filigrane donne toujours trois teintes : la teinte du fond du papier, une teinte plus claire, une teinte plus foncée. Quand le filigrane représente une tête ou un objet naturel, les ombres sont fondues, c'est-à-dire se dégradent en demi-teintes avant de se perdre dans les lumières.

Un billet authentique ne doit présenter aucun défaut, aucune brisure dans les traits de la vignette, dans les tailles qui forment les ombres de celle-ci, dans les lettres du texte, *et surtout dans les lettres des médaillons*, qui particulièrement doivent être d'une netteté parfaite, que les faussaires n'ont jamais pu complètement atteindre.

On écrit de Fay-le-Froid à la *Haute-Loire :*

Une funeste habitude conservée dans nos campagnes consiste à sonner les cloches pendant l'orage, sous prétexte d'éloigner le tonnerre. C'est souvent le contraire qui arrive, témoin l'accident qui a eu lieu, le 13 août, au hameau de Boussoulet. La nommé Eugénie Nicolas, âgée de 17 ans, était montée dans le clocher avec d'autres filles du village pour sonner les cloches. La foudre éclate, Eugénie tombe ; quand on la releva, elle avait cessé de vivre ; le cadavre portait à la poitrine des taches de brûlures, le sang lui sortait par le nez. Une autre fille, Philomène Nicolas, âgée de 20 ans, a été également atteinte par le fluide électrique ; son état est grave.

L'ÉLOGE DE LA CALLIGRAPHIE.

Il fut un temps, le bon vieux temps, où l'on se glorifiait volontiers de ne pas savoir écrire. Nous en sommes loin aujourd'hui ; mais combien de gens mettent leur vanité à écrire d'une manière illisible. Notre bon Janin n'était pas de ces gens-là. Il n'était pas un maître en calligraphie, les vieux compositeurs du *Journal des Débats* doivent s'en souvenir ; mais avec quelle contrition exemplaire il se confessait d'avoir si mal profité des leçons de son professeur d'écriture ! « Vous me demandez, disait-il, il y a quelque vingt ans, à l'auteur d'un petit livre que nous avons sous les yeux, vous me demandez une préface à vos *Lettres sur l'écriture*, et j'ai bien peur que vous vous rappeliez en ce moment les ilotes chancelant sous l'ivresse que les gens de Sparte exposaient aux yeux de leurs enfants pour leur apprendre à boire comme il convient à d'honnêtes gens. » A quoi il ajoutait avec son aimable bonhomie :

« Bien écrire indique un certain goût dans l'esprit, un ordre, une élégance, une concision, un arrangement, une minutie heureuse. Eh ! laissez dire les griffonneurs qui semblent dédaigner cet art utile et charmant : plus d'un grand poëte et plus d'un grand prosateur leur donneraient à l'instant même un démenti sans réplique. Il n'y a rien de plus exact et de plus net que l'écriture de Racine ; il n'y a rien de plus aimable à voir que l'écriture de la Fontaine ; une lettre de Massillon ferait honneur au plus habile écrivain ; Bossuet, de sa main ferme, écrivait à grandes enjambées des pages immortelles et très lisibles ; Fénelon, le grand archevêque, était un maître écrivain ; J.-J. Rousseau a vécu de son métier de copiste ; on admire à bon droit les belles pages de S. M. le roi Louis-Philippe : il était le premier à honorer les belles écritures... »

CALENDRIER DU LOT. — *Septembre.*

DAT	JOUR	SAINTS	FOIRES.
7	Diman.	s Cloud.	
8	Lundi.	Nat. de la V.	Marminiac, Montcuq, Ussel. Albas, Junies (les), Lauzès, Montgesty, St-Paul-la-Bouffie, Lacapelle-Marival, Cazillac, Lab-Murat.
9	Mardi.	s Gorgone.	Cremps, Mauroux, Labastide-du-H.-M, Caniac, Dégagnac, Sénaillac.
10	Mercr.	s Nic. de Tol.	Castelfranc, Cajarc, Latronquière. Gramat.
11	Jeudi.	se Pulchèrie.	Montcabrier. Sauzet.
12	Vend.	se Isabelle.	Casteln. St-Géry, St-M.-de-Vers, Touzac, St-Simon, Strenquels.
13	Samedi	s Aimé.	Felzins.

Lunaisons du mois de Septembre.

D. Q. le 8, à 8 h. 13 du soir.
N. L. le 16, à 6 h. 6du matin.
P. Q. le 22, à 9 h. 29 du soir.
P. L. le 30, à 9 h. 26 du maiin.

Les jours diminuent de 1 h. 14 m.

AVIS.

Le public est prévenu que l'*Etablissement de Douches et Etuves*, fondé par le docteur SABATIÉ, Cours Fénélon, à Cahors, est toujours en pleine activité.

AVIS. — Un Régisseur disponible, désirerait trouver une Vaste Propriété, en retard sous le rapport de la culture.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du Journal.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'entrevue d'Alexandrowo.

L'entrevue des deux empereurs a eu lieu le 3 septembre à Alexandrowo, sur la frontière d'Allemagne et de Russie.

Le czar, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé dans cette ville, à une heure et demie par un train spécial composé de huit wagons-salons. L'empereur d'Allemagne est arrivé un peu après trois heures.

Au moment où l'empereur Guillaume est entré dans la gare, qui était richement ornée de drapeaux et de guirlandes, la musique de la compagnie d'honneur russe, qui y était échelonnée, a joué l'hymne national prussien.

L'entrevue des deux empereurs a été naturellement des plus cordiales. La foule, accourue de tous les côtés, a salué avec enthousiasme les deux souverains. Après le défilé de la compagnie d'honneur, l'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie ont dîné ensemble.

Le feld-maréchal de Manteuffel, qui était allé à la rencontre de l'empereur Guillaume jusqu'à Bromberg, est arrivé ici avec lui.

Les empereurs de Russie et d'Allemagne, après plusieurs entretiens successifs, se sont séparés très-satisfaits, dit-on, l'un de l'autre. S. M. Guillaume a quitté Alexandrowo le 4 septembre, vers midi ; le czar, quelques minutes plus tard.

Royan, 5 septembre.

La chaudière du vapeur la *France*, de la compagnie de la Gironde et de la Garonne, qui fait le service de Bordeaux à Royan, et qui est parti d'ici, ce matin, a fait explosion vers huit heures. Le chauffeur a été tué. Le mécanicien et deux passagers sont dans un état désespéré. Vingt-cinq personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

Bourse de Paris

Cours du 6 Septembre.

Rente 3 p. °/₀		84 10
— 3 p °/₀	amortissable	86 00
— 4 1/2 p. °/₀		115 50
— 5 p. °/₀		116.65

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 5 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France	3.150 »	3.150 »
Crédit foncier	950 »	922 50
Orléans-Actions	1.190 »	1.185 »
Orléans-Obligations	388 »	387 50
Suez	730 »	727 50
Italien 5 °/₀	79 70	79 72

BIBLIOGRAPHIE

Les tribulations d'un chinois en Chine, un nouveau roman de M. Jules Verne ; — oui, nouveau, c'est là une épithète qui, à tous égards, convient à chaque livre de Monsieur Jules Verne, quand il est offert au public.

On copie aujourd'hui assez volontiers M. Jules Verne ; c'est le sort de tous les inventeurs de subir la contrefaçon. Quant à lui, il ne se copie, il ne se répète jamais. Que l'on compare en effet, à ce point de vue, *l'Ile mystérieuse*, 20,000 *lieues sous les mers*, *les Enfants du Capitaine Grant*, *le Pays des Fourrures*, *Michel Strogoff*, *le Tour du Monde en 80 jours*, ect. ; on verra que chacune de ces œuvres est construite sur une donnée entièrement différente de celle des autres et qui de plus n'est empruntée à personne, neuve par conséquent dans toute l'acceptation du mot.

Il en est de même des *Tribulations d'un Chinois en Chine*. On pourra deviner, d'après le titre, qu'il y a là une description de ce célèbre et bizarre pays, ainsi que des mœurs et coutumes de ses non moins bizarres habitants. Oui, sans doute, et une description aussi vraie qu'amusante.

Toutefois cette partie descriptive et de costumes n'est ici, connue d'ailleurs dans tous les romans de M. Verne, que le cadre et le décor de l'œuvre, accessoire considérable, il est vrai, et infiniment intéressant par lui-même, mais enfin un accessoire.

Les Chinois ne voyagent point pour voyager. Pour qu'ils se déplacent, il faut qu'ils soient poussés par une obligation ou un intérêt quelconque. Bien entendu, nous ne dirons pas quel est ici cet intérêt ou cette obligation qui fait la donnée et comme le moteur du livre. Nous en laisserons, sans la déflorer, toute la surprise aux lecteurs assidus du célèbre écrivain, qui apprendront de lui beaucoup plus agréablement ce qui en est. Ils seront, certes, émerveillés de la fécondité qu'a pu acquérir, sous sa plume habile et brillante, cette donnée ingénieuse et intimement vraie, en Chine et même ailleurs. Les péripéties qui en ressortent, racontées avec la verve, le brio le plus entraînant, forment un crescendo d'intérêt qui se maintient jusqu'à la dernière page inclusivement. Ceci est du reste dans les procédés littéraires de M. Jules Verne et rappellera tout particulièrement, mais par ce seul point le célèbre *Tour du Monde en 80 jours*.

Un beau volume in-18, 3 fr., par la poste 3 fr. 50, chez J. Hetzel, Paris, 18, rue Jacob.

Musée artistique et littéraire.

Sommaire du nº du 30 août.

Texte : Nos gravures, la Rédaction. — Federico Brandini, Surmay. — Nicolas Poussin (fin), Lure. — La Frédérique (fin), Léon Gozlan. — Amusettes, Seurot. — Petite Chronique.

Gravures : Funeral of a Mummy de F. A. Bridgman d'après son tableau ; fac-simile d'une gravure de Th. Baig. Frise. — Trois cheminées du château de Piobicoo sculptées par Federico Brandini. — Mars et Rhéa d'après le tableau de Nicolas Poussin. — Course ordonnée par Hercule. Composition de Nicolas Poussin, gravée par J. Pesne. — Milton dictant le *Paradis perdu* à ses filles. Gravure de Méaulle, d'après le tableau de Munckacsy. — Chiron (Rhadamante) enseigne à Hercule à tirer de l'arc. Composition de Nicolas Poussin, gravure de J. Pesne. — Hercule estrangle le lion de la forêt de Nemée. Composition de Nicolas Poussin, gravure de J. Pesne. — Un Amour porte la massue d'Hercule. Composition de Nicolas Poussin, gravée par J. Pesne. Lettres ornées, M, de l'Alphabet de Mitelli. D, lettre composée par le chevalier Petitot, gravée par Bossi.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 974e livraison (6 septembre 1879). — Le Maroc, par M. Edmondo de Amicis (1875). — Traduction et gravures inédites. — Quatorze gravures de C. Biseo, E. Bayard, G. Vuillier et E. Ronjat.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 353e livraison (6 septembre 1879). — TEXTE : Mandarine, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — L'Eau de Vie. — Le chemin de fer Trans-Saharien, par Paul Pelet. — Les vertus du roi, par Ch. Schiffer. — Robert Darnetal, par Ernest Daudet. — L'Ardoise, par H. Norval.

DESSINS : C. Delort, Duhousset, Sahib, Tournois.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

BULLETIN

De la Société de Géographie.

Sommaire de la livraison de juillet 1879.

I. — Mémoires et Notices.

C. Tissot. — Notice sur le Chott el Djérid (Carte dans le texte).

William Hüber. — Rapport sur le concours au Prix annuel fait à la Société de Géographie dans sa séance du 18 avril 1879.

Feu M. Jomard. — Introduction aux monuments de la géographie, publiée par les soins de M. E. Cortambert (fin).

II. — Faits géographiques.

L'île de Chypre. — Exploration du Kafiristan. — Le chemin de fer du Sahara. — Le lac Victoria. — La collection de George Gatlin. — Le lac de Titicaca et les régions avoisinantes. — Documents historiques et géographiques sur la Sibérie. — La navigation commerciale entre la Norvège et la Sibérie. — Le changement du cours de l'Atrek et l'expédition de Merv. — A la recherche de M. Nordenskjôld. — L'expédition du colonel Prjévalski. — Géographie de l'Afrique australe. — Les chemins de fer dans les montagnes.

III. — Actes de la Société.

Allocution prononcée à l'ouverture de l'Assemblée générale du 18 avril 1879, par M. le vice-amiral baron de La Roncière-le-Noury.

Procès-verbaux des séances.

Cartes.

C. Tissot. — Vues du Chott el Djérid.

Delagrave, éditeur, rue Soufflot, 15, Paris.

Avis aux chasseurs. — Au moment de l'ouverture de la Chasse, nous pensons rendre service à ceux de nos lecteurs qui désirent se procurer un vêtement de chasse solide bien fait, et d'un bon marché incroyable, en leur recommandant la maison **Ad. GODCHAU, 12** rue du faubourg Montmartre.

Cette maison connue, du reste, pour vendre le meilleur marché de tout Paris, offre en ce moment un costume complet de chasse en toile pur fil (*Veston, Pantalon et Gilet*) pour la somme de 9 fr.

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

la

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fourgeaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions, dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausée et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaul) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liége, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : Mme Marie Jolie, de cinquante ans de constipations, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès dejennesse,

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte. 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revalescière chocolatée*, rend l'appétit bonne digestiou et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr ; 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr.. de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Eucoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à

Cahors, Vinel, pharmacien,

et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, limited, 26 place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts hypothécaires à court terme sans amortissement.

Emission d'Obligations foncières à court terme.

Le Crédit Foncier de France consent des prêts hypothécaires à court terme sans amortissement, d'une durée qui ne dépassera pas 5 années.

L'intérêt de ces prêts sera de 4 60 % sans commission, pour une durée de 4 à 5 ans.

Ce taux pourra être réduit, suivant accord, pour les prêts d'une durée inférieure à 4 ans.

Le Crédit Foncier de France met aujourd'hui en souscription des Obligations foncières à court terme, au porteur ou nominatives, aux taux suivants :

à 1 an d'échéance		2 %
à 2 ans	»	2 1/2 %
à 3 ans	»	3 %
à 4 et à 5 ans	»	4 %

Les Obligations au porteur sont de 500 fr. les Obligations nominatives sont de toute somme multiple de 100 francs.

S'adresser : pour Obligations, au *Crédit foncier de France* et à MM. les Trésoriers Généraux et les receveur particuliers de finances ;

Pour les prêt au *Crédit foncier de France* aux Notaires.

Pour tous les extraits et articles non-signés
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

POUR FAIRE FORTUNE Demamdez la **CLEF DE L'UNION FINANCIÈRE** du Journal de la Bourse, 104, rue Richelieu, Paris (Envoi franco de la brochure explicative) Revenu du dernier trimestre 7,75 %.

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux Bandes portant le nom : TREBUCIEN FILS

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

Eaux minérales de Miers.

Gare de Rocamadour

HOTEL CARBOIS

à Alvignac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes le conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale de Miers*, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaire.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus de l'Hôtel CARBOIS.

LA PATRIE

Société anonyme d'Assurances à Primes fixes contre **La Grêle.**

Capital social 4,000,000 de francs

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DOULADOURE (Lucien),
rue des Bourdonnais, 38, à Paris.
Agent général : M. THIERRY, rue Darnis, à Cahors.
Agent particulier : M. MARY (Justin), à Albas.

En cas de sinistre, les dommages sont réglés de gré à gré ou évalués par expert.

Après le règlement l'indemnité fixée est payée immédiatement et intégralement,

Demande de Sous-Agents dans les cantons.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de **M. FOISSAC,** comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.

Pharmacie Centrale de Cahors

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la **Pharmacie Centrale**, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison. Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la **Pharmacie centrale**, le dépôt de toutes les spécialité françaises et étrangères l'Elixir vermifuge, le sirop et pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolat variés. — Les Bandages, Bas à varice sur mesure, Ceintures, ventrières, Irrigateurs, Clysopompes, Biberons, articles d'allaitement. Bout de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la photographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi même instantanément 1 litre de vin de quinquina ; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires ; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins ; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables ; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure ; l'eau chimique contre la chute des cheveux ; le liniment à la glycerine contre les gerçures et les fissures de la peau ; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846
JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS
BUREAUX : 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris ; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.
Depêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc. ; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.
Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Hules, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Edition (A), 7 numéros par semaine	36 fr.	20 fr.	11 fr.
— (B), 3 — —	28 —	15 —	8 —
— (C), 2 — —	20 —	11 —	6 —
— (D), 1 — —	12 —	7 —	4 —

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou valeur sur Paris, au Directeur, 29, rue de Viarmes.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(9e année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, Paris.
Propriété de la **Société Française Financière**
(*anomyme*) *au capital de Six millions.*
Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers
Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte.
Liste des anciens tirages.
Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.
ABONNEMENTS Paris et Départements **3 FR. PAR AN**
Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.
L'ABONNÉ D'UN AN reçoit **EN PRIME GRATUITE**
Un beau **PORTEFEUILLE FINANCIER**
Traité de Bourse de 400 pages.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

SUBSISTANCES MILITAIRES.

SERVICE DES FOURRAGES.

Le public est prévenu que le lundi vingt-neuf septembre prochain, à une heure de relevée, il sera procédé, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, à l'adjudication publique de la fourniture des fourrages à la ration, à exécuter par voie d'entreprise, dans le département du Lot, pendant l'année 1879-1880. Le service s'applique aux distributions à faire dans la généralité des places, gîtes d'étape et localités dudit département.

Le public pourra prendre connaissance, dans les bureaux de la Préfecture et dans ceux de la Sous-Intendance militaire à Cahors, de l'instruction du cahier des charges et de la fomule du marché.

Les personnes qui voudraient concourir à l'adjudication devront déposer dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire de la place de Cahors, avant le quinze septembre courant, terme de rigueur, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leur nom, prénoms, qualité et domicile.

Le sous-intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

A dater du seize septembre, aucune déclaration ne sera plus reçue, et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations sera définitivement close.

La commission délibérera sur l'admission ou le rejet des concurrents au jour fixé par le président. Tous les concurrents qui auront été déclarés admissibles recevront dans les vingt-quatre heures, par les soins du président de la commission, une lettre de convocation qui les invitera à se rendre à la séance d'adjudication du vingt-neuf septembre.

Seront également admises à la séance d'adjudication, mais seulement après décision favorable de la commission, toutes les personnes qui n'auront pas été exclues localement, et justifieront de leur admission dans un autre arrondissement de fournitures.

L'effectif qui servira de base au marché à intervenir est de 150 chevaux.

Cahors, le 3 septembre 1879.

Le Sous-Intendant militaire,
CARRIERES.

ORDONNÉES PAR LES 12 PREMIERS MÉDECINS DE CHRISTIANIA
PILULES DITTEN
CONTRE LA CONSTIPATION
Ph. 167, Rue de Belleville, Paris

AVIS

On demande des Ouvriers

S'adresser à Mr NARDOT, fils, rue du Lycée, à Cahors.